

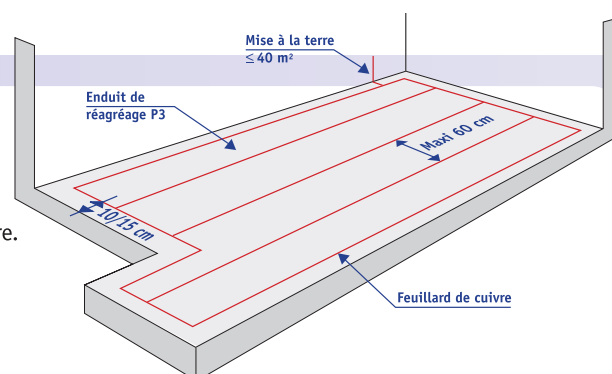
POSE conductrice

Il est possible de remédier aux phénomènes d'électricité statique, en utilisant des sols qui permettent l'évacuation instantanée des charges par un système conducteur (quadrillage de cuivre ou pré-encuction conductrice), relié à la terre.

Préparation des supports et de l'environnement

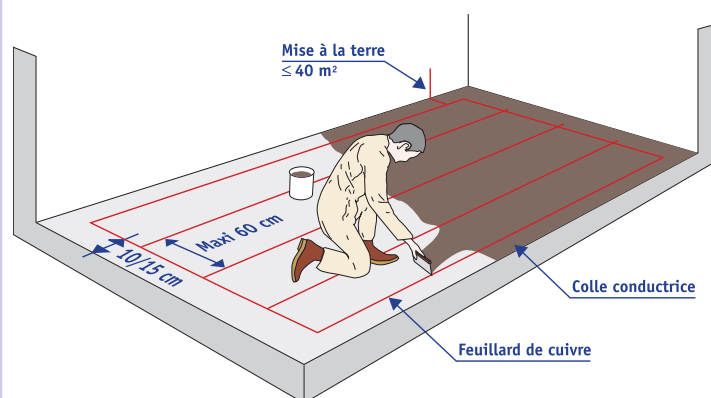
Arracher les anciens revêtements, puis réaliser un enduit de lissage P3. Prévoir une mise à la terre tous les 40 m².

MISE EN ŒUVRE Le choix de la méthode est préconisé par le fabricant de revêtement de sol.



MÉTHODE A

Réseau de feuillards + colle conductrice



Implantation du feuillard

Le collage du feuillard est effectué avec la même colle conductrice que celle employée pour le collage du revêtement. Réaliser un ceinturage à 10/15 cm du pourtour du local. Coller ensuite les bandes, parallèlement à la plus petite largeur, à l'intérieur de ce cadre (espacement maxi de 60 cm). Chaque bande sera raccordée au ceinturage par collage ou soudure à l'étain. Prévoir une mise à la terre tous les 40 m².

Encollage

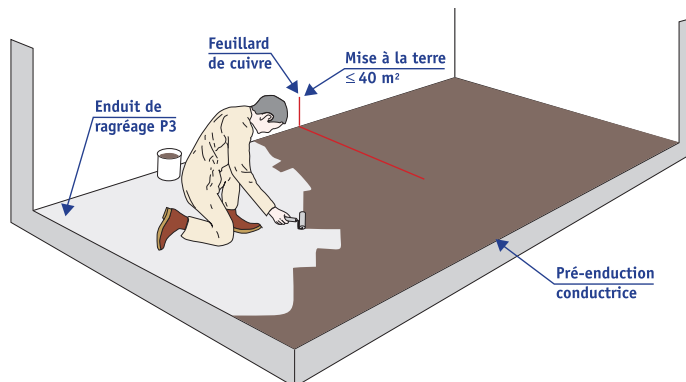
Étaler la colle en respectant les préconisations des fabricants (temps ouvert, temps de gommage, consommations).

Application du revêtement

48 h après l'application du revêtement, les joints sont soudés à chaud avec cordon d'apport.

MÉTHODE B

Pré-encuction conductrice + bande de feuillard tous les 40 m²



Pré-encuction conductrice

Appliquer la pré-encuction au rouleau, à raison de 100/150 g/m². Laisser sécher 12 heures.

Implantation du feuillard

Coller une bande de feuillard de 1,5 à 2 m linéaires tous les 40 m² (utiliser la colle conductrice employée pour la pose du revêtement). Une des extrémités est laissée en attente pour le raccordement à la terre.

Encollage

Étaler la colle en respectant les préconisations des fabricants (temps ouvert, temps de gommage, consommations).

Application du revêtement

Après l'application du revêtement, les joints sont soudés à chaud avec cordon d'apport.

REMARQUE : un calfatage en rives est nécessaire (remontée en plinthes ou plinthes rapportées).